

<b>Zeitschrift:</b>	Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
<b>Herausgeber:</b>	Office fédéral de l'énergie
<b>Band:</b>	- (2014)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	"Il est temps de reconnaître la vraie valeur de l'énergie" : Interview
<b>Autor:</b>	Steinmann, Walter / Buchs, Matthieu
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-641522">https://doi.org/10.5169/seals-641522</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## «Il est temps de reconnaître la vraie valeur de l'énergie»



L'année 2013 a été marquée par l'adoption du message relatif à la Stratégie énergétique 2050 par le Conseil fédéral. Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), revient sur les principaux événements de l'année écoulée et évoque les grands dossiers qui l'attendent en 2014.

**Monsieur Steinmann, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à la Stratégie énergétique 2050 au début septembre 2013. La balle est maintenant dans le camp du Parlement. Pensez-vous que le paquet de mesures proposé y trouvera une majorité?**

Oui. Je suis convaincu que la plus grande partie des mesures proposées par le Conseil fédéral dans le premier paquet de la Stratégie énergétique 2050 trouvera grâce aux yeux de la majorité du Parlement.

**Quels seront, à votre avis, les points les plus débattus?**

Il y aura bien sûr la question de l'évolution du mode de soutien des énergies renouvelables. Les possibilités d'accélération du taux de rénovation du parc immobilier et la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons feront également l'objet de débats soutenus. Enfin, les discussions porteront certainement aussi sur le développement des réseaux électriques et leur transformation en des réseaux intelligents, ou Smart Grids.

**Le traitement de la Stratégie énergétique 2050 au niveau du Parlement est une procédure complexe qui peut s'avérer longue (lire l'article en p. 9). Quand pensez-vous que le vote final puisse avoir lieu?**

J'espère que nous pourrons avoir un vote final au Parlement sur la Stratégie énergétique 2050 au plus tard d'ici à l'été 2015.

**La nouvelle politique énergétique de la Confédération offre un cadre idéal pour le développement des technologies propres. En 2014, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a repris des mains du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche la présidence du conseil du Masterplan Cleantech. Est-ce que ce domaine constituera une priorité pour l'OFEN?**

Certainement. Le Masterplan Cleantech et, de manière plus générale, les activités qui visent à promouvoir les technologies propres sont indissociables de la Stratégie énergétique 2050 et constituent un élément clé de celle-ci.

Il s'agit de montrer que ces technologies ont atteint le degré de maturité nécessaire et qu'elles pourront contribuer à atteindre les objectifs de la nouvelle stratégie énergétique. L'OFEN a développé un programme pour soutenir la réalisation de projets pilotes ou de démonstration ainsi que de projets phares. Ces projets permettent d'illustrer l'avenir énergétique de la Suisse de manière exemplaire. Ils créent en outre de nouvelles places de travail et contribuent au développement de nouveaux produits ou de nouveaux services qui peuvent également être exportés.

**L'année dernière, la conseillère fédérale Doris Leuthard a rencontré à maintes reprises Günther Oettinger, commissaire européen à l'énergie. Vous-même êtes allé fréquemment à la rencontre de nos voisins. Sommes-nous proches de la conclusion d'un accord bilatéral sur l'énergie avec l'Union européenne?**

Sur le plan technique et dans le domaine de l'électricité, nous sommes tout proches d'un accord. Il subsiste toutefois encore des



des discussions régionales importantes ont eu lieu au sujet de l'emplacement des installations de surface des futurs dépôts. Enfin, dans le secteur gazier, nous avons accompagné la convention de la branche du gaz naturel dans le cadre de l'ouverture du marché qui avance par petits pas.

**Quel fut votre plus grand succès mais aussi votre plus grande déception en 2013?**

Etre parvenu à élaborer dans les temps le projet de la Stratégie énergétique 2050 actuellement au Parlement a clairement été notre plus

au Parlement le message correspondant pour l'ouverture totale du marché durant la première moitié de 2014. Dans ce cas de figure, la votation finale des chambres fédérales pourrait avoir lieu dans le courant de 2015.

**Les prix bas de l'électricité sur les marchés européens constituent actuellement, selon les entreprises électriques suisses, un frein aux investissements dans la grande hydraulique et les centrales à pompage-turbinage. Comment pensez-vous que l'on peut y remédier?**

En matière d'énergie, la Suisse ne peut pas

**Nous devons, en collaboration avec l'Union européenne, veiller à garantir des conditions-cadres permettant à la force hydraulique de continuer de contribuer de manière considérable à notre approvisionnement en électricité.**

grand succès en 2013. Mes collaboratrices et collaborateurs ont fourni un effort très intense pendant près de deux ans pour rendre cela possible. J'en profite pour les remercier très sincèrement. Mais traiter ce dossier vaste et complexe a également eu son revers, avec des retards sur d'autres dossiers, notamment celui de la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité.

faire cavalier seul. Nous devons, en collaboration avec l'Union européenne, veiller à garantir des conditions-cadres permettant à la force hydraulique de continuer de contribuer de manière considérable à notre approvisionnement en électricité. Dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, nous proposons diverses approches également envisagées chez nos voisins européens. Nous suggérons notamment de transformer le système actuel de soutien aux énergies renouvelables en un système incitant à une production répondant davantage aux besoins du marché. Nous voulons que le système reconnaîsse davantage la valeur intrinsèque de l'énergie. Un kilowattheure qui sera produit à midi aura une valeur inférieure sur le marché à un kilowattheure qui sera produit le matin ou le soir; cela doit aussi se refléter sur les taux de rétribution.

**Quels seront les dossiers clés en 2014?**

Nous accompagnerons la Stratégie énergétique 2050 durant la phase parlementaire de la procédure législative. Nous poursuivrons également la préparation des bases légales de la stratégie de restructuration et d'extension des réseaux électriques. S'y ajoutera encore la finalisation des négociations techniques avec l'Union européenne. Enfin, nous serons également occupés par les travaux d'ouverture de la deuxième étape du marché de l'électricité ainsi que par la définition de nouvelles conditions-cadres pour l'administration du fonds de désaffectation pour les installations nucléaires et du fonds de gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires.

**Si vous pouviez vous voir exaucer un vœu pour l'année à venir, quel serait-il?**

Je souhaite que, tous ensemble, nous parvenions à dégager un consensus en matière de politique énergétique qui permette à la Suisse de bien se positionner pour relever les défis à venir. J'espère en outre que mes collaboratrices et collaborateurs continueront à mener à bien leur mission, y prennent plaisir et restent en bonne santé.

*Interview: Matthieu Buchs*

points litigieux qui touchent notamment aux aides étatiques, aux régimes fiscaux pour les entreprises électriques ainsi qu'aux questions institutionnelles.

**Pouvez-vous nous rappeler en quoi cet accord est essentiel pour la Suisse?**

Cet accord doit contribuer à la sécurité d'approvisionnement de notre pays par une harmonisation des marchés électriques de la Suisse et de l'Union européenne. Il doit également nous permettre de faire en sorte que le développement des nouvelles autoroutes de l'électricité européennes intègre la Suisse et ne la contourne pas. Notre pays pourra ainsi consolider sa position de plaque tournante européenne dans le marché de l'électricité.

**Quels ont été les autres principaux thèmes de l'année écoulée?**

Nous avons mené des travaux préparatoires importants pour le développement futur des réseaux électriques qui, rappelons-le, forment un chaînon essentiel entre la production et la consommation. Nous élaborons d'ici à l'automne 2014 un projet de loi pour la mise en œuvre de la stratégie Réseaux électriques. Dans le dossier du plan sectoriel Dépôts en couches géologiques profondes,

**Vous venez d'évoquer l'ouverture totale du marché de l'électricité en Suisse qui aurait dû intervenir, si la Stratégie énergétique 2050 n'avait pas tout chamboulé, au début de cette année. Où en est précisément le dossier?**

Le Conseil fédéral souhaite pouvoir soumettre